



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, tenue le 7 septembre 2022 à la bibliothèque de l'école Paul-Hubert, à 19 heures.

Sont présents à la réunion :

Représentantes et représentants des parents :	CHAREST, Alexandre, représentant au comité de parents LEROUEIL, Vianney, président MICHAUD, Karoline DIONNE, Julie ROMAIN, Bergette
Représentante et représentants du personnel enseignant :	CHENEL, Sylvain CÔTÉ, Martin GOSSELIN, Julie LAVOIE, Rémi
Représentante du personnel professionnel :	CÔTÉ, Gaétan- Représentant du personnel professionnel
Représentante du personnel de soutien :	----
Représentantes des élèves :	MARQUIS, Sarah-Jeanne
Direction de l'école :	JEAN, Anny – Directrice

Absences motivées :

VITKAUSKAS, Émilie-Rose
DUPONT, Sylvie
VALENTIN, Alexandra
GIGNAC, Nathalie

JULIEN, Cynthia
LÉCUYER, Patricia

CE-2022.07.09.95	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM Vianney Leroueil vérifie les présences et le quorum. Il déclare ouverte la séance du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert à 19 h 03.
CE-2022.07.09.96	2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucun public n'est présent.

CE-2022.07.09.95	3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Vianney Leroueil procède à la lecture du projet d'ordre du jour.
------------------	--

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et quorum
2. Période de questions du public
3. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour
4. Gardien du temps
5. Mot des membres 5.1. Présidence 5.2. Représentant des élèves 5.3. Représentant au comité de parents du centre de services scolaire des Phares 5.4. Trésorerie 5.5. Personnel enseignant 5.6. Personnel professionnel 5.7. Personnel de soutien
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2022 6.1. Adoption 6.2. Suivis
7. Rapport annuel – Pour approbation
8. Acte d'établissement 2022-2023 – Pour adoption
9. La rentrée scolaire
10. Levée de l'assemblée

	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sylvain Chenel, appuyé par Rémi Lavoie.
CE-2022.09.07.97	4. GARDIEN DU TEMPS Martin Côté sera gardien du temps.
CE-2022.09.07.98	5. MOT DES MEMBRES 5.1 Présidence M Leroueil, tient à souhaiter une bonne rentrée à tous.
	5.2 Représentantes des élèves Sarah-Jeanne souhaite aussi une bonne rentrée à tous.
	5.3 Représentant au comité de parents du centre de services scolaire des Phares Alexandre Charest mentionne que suite à une rencontre du comité de parents, une validation a été faite et constate qu'il y aura plusieurs postes vacants pour la prochaine année. M. Charest porte à notre attention que le

	<p>poste de Président et de secrétaire sera à pourvoir. Une “pénurie” est à prévoir.</p>
	<p>5.4 Trésorerie</p> <p>Demande une rencontre afin de faire la remise des chèques et de la paperasse concernant la trésorerie.</p>
	<p>5.5 Personnel enseignant</p> <p>Les enseignants souhaitent une bonne rentrée à tous.</p> <p>Julie Gosselin mentionne qu’elle désire revenir sur le conseil et M. Rémi Lavoie abonde en son sens.</p>
	<p>5.6 Personnel professionnel</p> <p>M. Gaétan Côte mentionne que cette année fût une grosse rentrée. M. Côté nous annonce son départ du conseil d’établissement.</p>
	<p>5.7 Personnel de soutien</p> <p>Aucun personnel de soutien présent.</p>
CE-2022.09.07.99	<p>6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2022</p>
	<p>6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022</p> <p>Proposé par Sylvain Chenel</p> <p>Appuyé par . Rémi Lavoie</p>
	<p>6.2 Suivis</p> <p>Un suivi est fait concernant la finalisation de la réfection de la cour intérieure. Mme Anny nous informe que les portes devraient arriver au mois de décembre. La cour sera finie sans problème, mais les portes ne seront probablement pas installées cet hiver.</p>
CE-2022.09.07.100	<p>7. Rapport annuel 2021-2022 – pour approbation</p>
	<p>Il est proposé par Martin Côté et , appuyé par, Alexandre Charest d’accepter le rapport annuel selon les modifications suivantes :</p> <p>1- Enlever la réunion du 16 février</p> <p>2- Modifier la réunion du 1^{er} septembre pour le 7 septembre</p>
CE-2022.09.07.101	<p>8. ACTE D’ÉTABLISSEMENT – POUR APPROBATION</p>
	<p>Anny Jean présente l’acte d’établissement et demande à ce qu’on enlève la partie du Centre jeunesse, car ce dernier devrait revenir au St-Jean/Langevin. Si nous</p>

	<p>enlevons la partie du Centre jeunesse, nous faciliterons notre gestion administrative, considérant que la clientèle ne fréquente pas notre institution.</p> <p>Il est proposé par Gaétan Côté, appuyé par Julie Dionne, d'adopter la résolution afin d'enlever le centre jeunesse de notre acte d'établissement.</p>
	<p>9. LA RENTRÉE SCOLAIRE</p>
CE-2022.09.07.102	<p>-Monsieur Leroueil demande si nous serons impactés par la grève des autobus.</p> <p>Mme Jean confirme que nous ne sommes pas visés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Jean est questionnée sur la possibilité de manquer de professeur. - Elle nous confirme que nous avons tout le personnel dont nous avons besoin et que nous avons assez de NLQ pour pallier la demande et que pour le moment tous les postes sont pourvus. <p>Parc Lepage, la police et la Ville travaillent à trouver une méthode afin de diminuer les incidents. Mme Jean nous informe qu'une présence policière accrue sera effectuée. Du côté du Paul-Hubert, nous installerons des tables supplémentaires à l'extérieur, nous augmenterons notre offre de service sur l'heure du dîner et nous réaménagerons l'intérieur afin d'offrir un endroit où dîner aux jeunes en vue de l'hiver qui approche.</p>
CE-2022.09.07.103	<p>9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par Karoline Michaud, appuyée par Martin Côté, de lever l'assemblée à 20h12, l'ordre du jour étant épuisé.</p>

Le président
Vianney Leroueil

La directrice de l'école Paul-Hubert
Anny Jean